Le fil de terre

Numéro 53 Février 2015

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

EDITO

Comme chaque année en cette période, les élus municipaux sont appelés à débattre des orientations budgétaires. Cette année encore la dotation globale de fonctionnement (DGF versée par l'état) est en baisse et nous ne pouvons l'accepter car les besoins eux sont bien présents.

Néanmoins, nous devons faire avec ou « plutôt sans ». Ceci nous amène sur les questions de choix et surtout de priorités qui j'en conviens ne sont pas les mêmes pour tous, même si certains investissements sont incontournables.

Pour nous l'accessibilité pour tous aux lieux sportifs, culturelles, marchés…, ainsi que l'incitation à l'implication des citoyens dans la vie de leur quartier reste une priorité qui engendre aussi du vivre ensemble et ce à moindre coût.

La Présidente
Marie-José Faure

PAROLES D'ELUS

Georges Charpenay
Conseiller municipal et communautaire

Une étude a été faite sur l'ensemble du territoire Loire-Forez pour connaitre les foyers à équiper en priorité avec la future fibre optique. Faute de budget, le schéma semble prévoir de n'équiper que les foyers ne bénéficiant pas actuellement d'un débit ADSL de 8 Mbits/s (aujourd'hui suffisant pour obtenir un certain confort d'utilisation).
Les études sont bien avancées, et les travaux pourront débuter début 2015.
Toutefois, si certains foyers se trouvent aujourd'hui avec un débit « confortable » (8 Mbits/s et +), ils se retrouveront au plus tard en 2020 (fin des aides de l'état), avec un débit misérable par rapport à ceux équipés en fibre optique. Les technologies internet demandant de plus en plus de débit, personne ne sait aujourd'hui quel sera le débit « confortable » en 2020 ?
Par exemple, un foyer qui posséderait toujours en 2020 seulement une liaison ADSL 8 Mbits/s, ne pourra certainement pas recevoir la future télévision très haute définition (4k) qui arrive tout doucement dans nos foyers…
Et que dire des entreprises et des artisans, pour lesquels la qualité et la rapidité des accès internet conditionnent la survie de l'entreprise.
Ce problème ne se posera pas à l'agglomération de Saint-Etienne-Métropole, qui, elle, a prévu d'équiper en fibre optique tous les foyers et entreprises et Bonson, pourtant située dans notre agglomération, 100 % fibrée aussi dans le cadre du projet THD42. Deux poids, deux mesures ???

BREVES LOCALES

N'oubliez pas d'aller voter pour les élections départementales les 22 et 29 mars !
Le GRIM soutient les candidats de « Debout la Gauche ».
Des rencontres sont prévues dans de nombreuses communes du canton. Retrouvez la liste sur leur page Facebook : « Debout la Gauche »

Conte de compte de campagne

Il y a un an, les énergies étaient déjà mobilisées pour notre valeureuse campagne des élections municipales. *Cette action, ne pouvant pas vivre que d'eau fraîche, a donc connu un côté bassement matériel et économique.* Bravo à nous tous! Nos comptes, restés modestes et bien en deçà de la limite autorisée par les textes de loi ont été approuvés et la commission nationale nous a accordé le remboursement … après maintes péripéties !!!

Quelques "retours" sur le parcours chaotique et encombré de tracas et embûches "administratives" .

L'installation du compte fut pour Marie Jo un vrai parcours du combattant : Statut mal défini (non mariée, non "présentée" par un parti politique, n'ayant pas de compte à la banque choisie et bien entendu, ne souscrivant pas à l'ISF) !!!

Le premier devant être fermé pour cause de tracasseries excessives, nous nous adressons à la concurrence qui finit par nous ouvrir un compte … moyennant des frais d'opération...

Bref… la commission nationale nous demandera des justifications à cette "double comptabilité" comme nous devrons également justifier de dépenses telles que 35 euros de pizza qui agrémentaient le pot servi lors d'une réunion publique. Les comptes doivent être clos au dernier jour de la campagne. Nous avons donc, à l'encontre de toute règle comptable "payé" les services de l'expert comptable qui n'avait, bien entendu, pas fini sa mission à cette date…

Dans ces conditions très tatillonnes, comment comprendre que les manipulations de certains politiciens, qui portent sur des sommes infiniment plus importantes, soient découvertes seulement quelques années après et souvent par des journalistes ?

Pierre Cronel, mandataire financier de Marie-José Faure

St-Just St-Rambert à contre courant!

Alors que les autres villes riveraines de notre beau fleuve sauvage mettent en valeur ce patrimoine en privilégiant les espaces dédiés aux loisirs et aux déplacements doux, St-Just St-Rambert démolit un bâtiment rue Beaulieu soit-disant pour faciliter l'accès de tous à ces bords de Loire. En fait, la majorité municipale pense créer à cet endroit un nouveau parking. Une fois de plus on veut sacrifier un lieu très prisé des Pontrambertois et des Ligériens qui viennent y passer des journées en famille.
Encore et toujours la voiture passe avant tout… ne pourrions-nous pas penser à un véritable aménagement de cette rive avec allée accessible aux poussettes, fauteuils roulants, aire de jeux, coins pique-nique, etc… en un mot mettre en œuvre une vraie politique d'aménagement des bords de Loire orientée vers le tourisme vert ?

Préparation du conseil : Samedi 21 Mars 2015 9h30 local des élus.
Conseil municipal : Jeudi 26 Mars 2015 à 19h15, Salle Prieuré Bas
Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : fildeterre@lesbarques.fr
Retrouvez nos parutions sur : http://www.projetcitoyen.fr/
Et sur https://www.facebook.com/gauche42170